

Formulaire de signalement de match hors-concours

Ligue de hockey Créations dynamiques



DATE DU MATCH

HEURE DU MATCH

VISITEUR

RECEVEUR

ARÉNA

DEMANDE EFFECTUÉE PAR:

Pour la tenue des matchs hors-concours, les équipes sont assujetties aux conditions suivantes:

- 1 - L'équipe qui reçoit doit obligatoirement faire la demande sur ce formulaire
- 2 - L'équipe qui reçoit doit assurer la planification des officiels et officiels mineurs avec l'assignateur désigné et assurer la rémunération (transport si applicable) de ceux-ci
- 3 - L'équipe qui reçoit doit transmettre la feuille de pointage après le match au bureau régional de HAT si le système informatique n'est pas utilisé.

Courriel: isabelle.godbout@hockeyat.ca

Note 1 : Un match hors-concours ne sera refusé qu'en cas d'avis contraire du commissaire de ligue, dans les 48 heures suivant l'acheminement d'une demande.

Note 2 : Les matchs hors-concours disputés en Ontario doivent d'abord faire l'objet d'une demande de match hors-concours interbranche approuvée par Hockey Québec sur le formulaire à cet effet.

http://gsh-bleu.com/data/hockeyat/fichiers/permis_voyage_hc_fr_en.pdf